



QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

CAP STUDENT

BESOIN D'ASSISTANCE ?

HOSPITALISATION GRAVE, RETOUR ANTICIPÉ, RAPATRIEMENT

Indiquez-nous :

- Vos nom(s) et prénom(s)
- Vos coordonnées (adresse, n° de téléphone)
- Votre numéro d'adhésion
- Le numéro de police : **IB1900383FRCA3**

Appelez le plateau d'assistance
24/24 et 7/7 au :

+33 (0)1 41 85 93 16

REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX ?

DÉCLAREZ VOTRE SINISTRE SOUS 15 JOURS ET FOURNIR LES JUSTIFICATIFS SUIVANTS :

- N° de Police **0027921 10000 001** prise en charge au 1^{er} euro
- Si vous avez déclaré être détenteur d'une carte Européenne d'Assurance Maladie : **0027922 10000 001**
- Copie de votre visa Étudiant ou convention de stage et votre RIB
- de la copie de votre pièce d'identité
- Factures des soins originales détaillées avec preuve du paiement
- Prescriptions médicales
- Le questionnaire médical complété par le professionnel de santé tamponné, daté, signé (reçu lors de la souscription)
- Rapport de police en cas d'accident
- Rapport de l'hôpital en cas d'hospitalisation et/ou de passage aux urgences (précisant la raison de votre visite, le traitement actuel et à suivre)

Pour les Frais médicaux < 500 €, scannez les factures et déclarez votre sinistre en ligne :
www.chapkadirect.fr/sinistre

Pour les Frais médicaux > 500 €, envoyez les documents originaux sous pli confidentiel, à l'attention du « médecin conseil » à :

Aon France / Chapka Assurances
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris

**Conservez bien les originaux, ils peuvent vous être demandés en cas de contrôle par l'assureur
Ne quittez pas l'hôpital sans le rapport, après il vous sera plus difficile de l'obtenir.**

LES AUTRES GARANTIES DU CONTRAT (Bagages, RC, Individuelle Accident)

DÉCLARATION EN LIGNE

- Munissez-vous de votre numéro d'adhésion
- Déclarez :
 - dans les 5 jours pour la RC et l'individuelle accident
 - dans les 2 jours en cas de vol

Attention en cas de vol de bagages :

L'Assuré doit obligatoirement déposer plainte auprès des autorités locales compétentes dans un délai de 24h suivant la date du Sinistre. Seuls les objets déclarés et repris sur le dépôt de plainte seront indemnisés.

Déclarez votre sinistre et téléchargez les documents sur :

<http://www.chapkadirect.fr/sinistre>

Conservez bien les originaux,
ils peuvent vous être demandés.



MEDICAL FILE

FORMULARIO MÉDICO

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

TO BE COMPLETED BY THE POLICY HOLDER / A COMPLETAR POR EL ASEGURADO / À REMPLIR PAR L'ASSURÉ

First and Last Name / Nombre y apellidos / Nom et prénom :

Contract number / N°de afiliación / N° d'adhésion :

Date of Birth / Fecha de nacimiento / Date de naissance (d/j - m - y/a) : /..... /.....

TO BE COMPLETED BY THE DOCTOR / A COMPLETAR POR EL MÉDICO / À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

1° Reason for consultation / Motivo de la consulta / Motif de la consultation : **Symptoms** / Síntomas / Symptômes

In case of an accident, please explain the circumstances

En caso de accidente, por favor explicar las circunstancias / En cas d'accident, préciser les circonstances :

Day of first symptoms / Fecha de los primeros síntomas / Date des premiers symptômes (d/j - m - y/a) : /..... /.....

Is this the first episode? / ¿Es la primera vez? / Est-ce le premier épisode ?

Any previous pathology associated with the symptoms?

¿Existe alguna patología previa relacionada con los síntomas?

Y a-t-il des antécédents médicaux en lien avec les symptômes ?

2° Findings after medical examination / Resultados después del examen clínico / Résultats après examen clinique :

3° Clinical impression / Impresión diagnóstica / Impression diagnostique :

4° Prescribed tests or scans / Exámenes o análisis recetados / Examens ou analyses prescrits :

5° Confirmed diagnosis / Diagnóstico final / Diagnostic final :

6° Prescribed treatment / Tratamiento recetado / Traitement prescrit :

DOCTOR'S STAMP:
SELLO DEL MÉDICO
TAMPON DU MEDECIN

DOCTOR'S SIGNATURE:
FIRMA DEL MÉDICO
SIGNATURE DU MÉDECIN

DATE / FECHA :

LA TÉLÉCONSULTATION, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

SERVICE ACCESSIBLE SUR LE SITE **Med&VOUS** EN SUIVANT LES ÉTAPES SUIVANTES :



AVEC MED&VOUS :

Réalisez une consultation médicale à distance avec un médecin, bénéficiez de conseils médicaux et d'informations sur la suite de votre parcours de soins.

Med&Vous vous propose :

- une téléconsultation en français 24h/24 et 7j/7,
- sous 30 minutes ou sur rendez-vous,
- sans aucun frais à avancer,
- Une ordonnance peut être délivrée après la téléconsultation, selon l'appréciation du médecin, en accord avec la réglementation en vigueur dans le pays où vous vous trouvez et uniquement dans les pays de l'union Européenne.
Vous pourrez la télécharger directement depuis le site.

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?

- en allant sur le site internet : <https://chapka.medetvous.fr> et en renseignant votre numéro d'adhésion Chapka
- en appelant Med&Vous au +33 1 41 85 85 04

Med&Vous n'est pas un service d'urgence.

En cas d'urgence, contactez le 15 ou le service d'urgence du pays dans lequel vous vous situez.